

COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°4.2 : REGLEMENT GRAPHIQUE

P.L.U DE LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN REGLEMENT GRAPHIQUE	
ARRETE LE	APPROUVE LE
Signature et cachet de la Mairie 	

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 4.2-1 : REGLEMENT GRAPHIQUE

Arrêté le : Approuvé le :

Version : Juin 2018

Echelle : 1/5 500

Rédacteur : CGU Vérificateur : LSC Validation : ANL


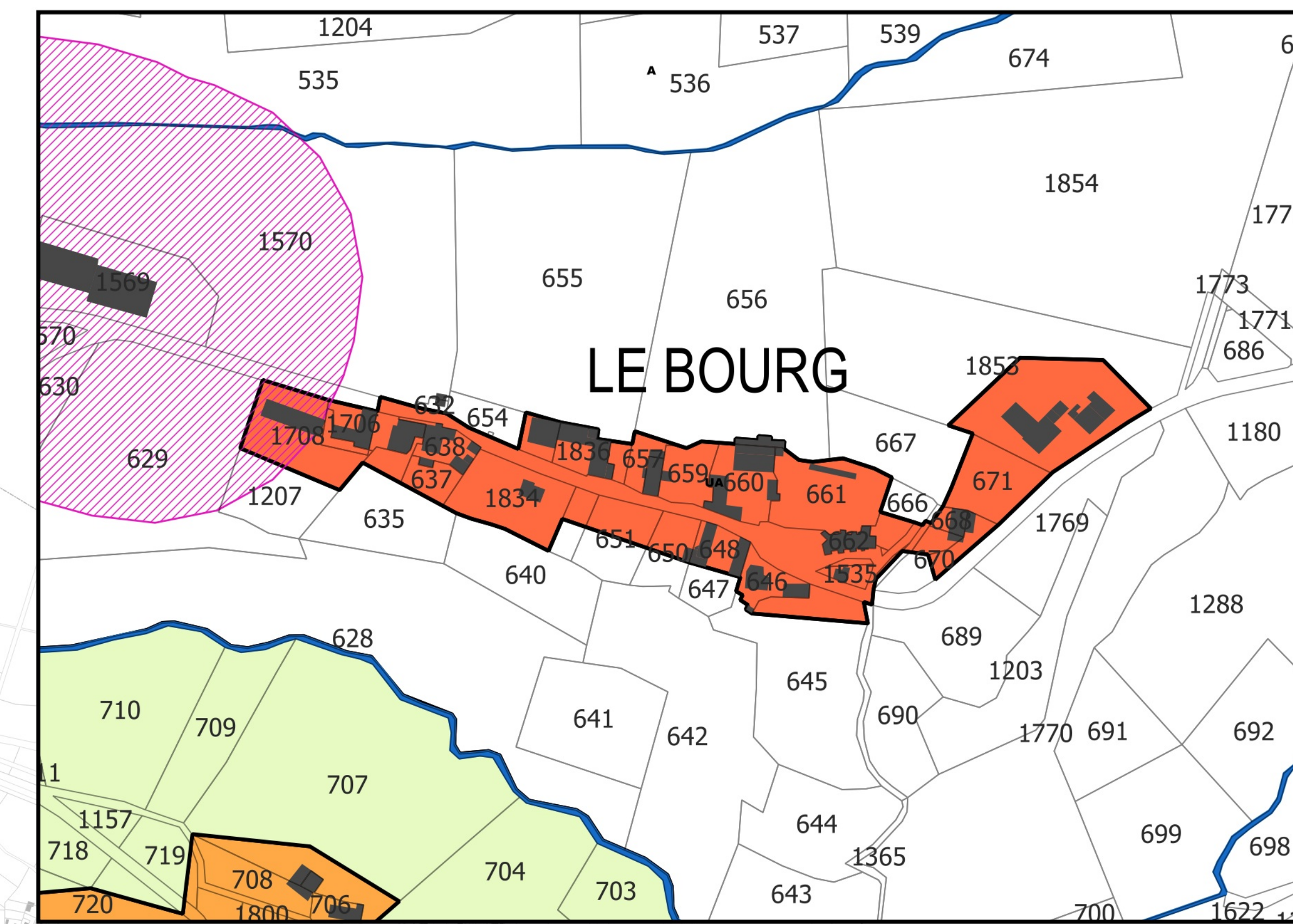
N° Affaire : UPSE 16061



G2C Environnement
26 chemin de Fondéryne
31200 TOULOUSE
tel : 05 61 73 70 50 / Fax : 05 61 73 70 59
e-mail : toulouse@altereo.fr



ZOOM SUR LE CENTRE BOURG, ECHELLE : 1/2000



ZONAGE

ZONE URBAINE

■ Secteur UA : Tissus anciens du bourg

■ Secteur UB et sous-secteur UB1 : Tissus mixtes à dominante pavillonnaire

ZONE A URBANISER

■ AU : zone à urbaniser résidentielle

ZONE AGRICOLE

□ A : zone agricole

ZONE NATURELLE ET FORESTIERE

■ N : zone naturelle à protéger

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

■ Cours d'eau

■ Périmètre de 100m autour des bâtiments agricoles

■ Périmètre de 100m autour des vergers

■ Vergers exploités

▲ Autorisation d'urbanisme accordée

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 4.2-2 : PRESCRIPTIONS

Arrêté le : Approuvé le :

Version : Juin 2018

Echelle : 1/5 500

Rédacteur : CGU Vérificateur : LSC Validation : ANL

N° Affaire : UPSE 16061



G2C Environnement
26 chemin de Fondoyne
31200 TOULOUSE
tel : 05 61 73 70 50 / Fax : 05 61 73 70 59
e-mail : toulouse@altereo.fr



PRESCRIPTIONS

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Elément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
- Elément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre culturel et historique
- Bâtiment admis à changer de destination

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Cours deau
- Périmètre de 100m autour des bâtiments agricoles
- Périmètre de 100m autour des vergers
- Vergers exploités
- Autorisation d'urbanisme accordée

ZOOM SUR LE CENTRE BOURG, ECHELLE : 1/2000

